

3.0 crédits	45.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Dermaut Nadine (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir comprendre en détail des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études; - Pouvoir comprendre des articles sur des problèmes contemporains et saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>Individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir comprendre un grande partie d'exposés ou de programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple. <p>Interactive:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. <p>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Expression orale</p> <p>Individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir faire une courte présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études; - Pouvoir développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. <p>Interactive:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/discussion avec des locuteurs natifs soit possible sans entraîner trop de tension de part et d'autre. <p>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression écrite:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé; - Pouvoir écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle. <p>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</p> <p>Code:</p> <p>Consolidation et élargissement du vocabulaire de base (Zelfstudie II).</p> <p>Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées: sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Développement de la compréhension (à la lecture et à l'audition) sur la base de documents authentiques (écrits et oraux) portant sur des sujets d'intérêt général ou spécifiques au domaine d'études.</p> <p>Enrichissement du vocabulaire (tant général que relatif au domaine d'études) en contexte et consolidation de la maîtrise de ce vocabulaire par des exercices écrits et oraux (jeux de rôles, petits débats, petits exposés,)</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Le cours de niveau moyen première partie (NEER 1330) du BAC 2 ou équivalent.</p> <p>Evaluation Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale : - Evaluation continue, - Examen écrit, - Examen oral.</p> <p>Support: - Syllabus de cours, - Cassettes vidéo et DVD utilisés au cours ; CD-Rom d'auto-apprentissage.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de max. 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la Salle Multimédia.</p> <p>Charge de travail - Heures présentielle: 45 heures, - Travail autonome : 27 heures.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Année d'études préparatoire au master en sciences politiques (toutes orientations) et au master en administration publique > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en sociologie et anthropologie > Bachelier en sciences politiques, orientation générale</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>